

République Algérienne Démocratique et Populaire

Présidence de la République

Secrétariat Général

Centre des Archives Nationales



*Département
des Services Techniques*

Département des Services Techniques

Le Département des services techniques est considéré comme étant un département des plus importants du Centre des Archives Nationales, pour ce qu'il offre comme services et travaux d'art et techniques aux autres départements du Centre et pour sa contribution dans la préservation des différents documents d'archives, et ce, à travers leur restauration, leur reliure, désinfection et leur sauvegarde dans des microfilms puis leur présentation sous leur meilleure forme.

Le département comprend deux services :



Le service du microfilm et de la reprographie

Le service du microfilm et de la reprographie est chargé, dans le cadre de ses activités quotidiennes, de couvrir les événements et de veiller à la réalisation des divers travaux qui sont confiés à ses laboratoires et ateliers.

Il comprend deux(2) bureaux :

Le bureau du microfilm et de l'audio-visuel : Le microfilm



Nombreuse sont les tâches du laboratoire de microfilm qui s'inscrivent dans le cadre de ses activités quotidiennes, il œuvre notamment à :

- classer, ranger et faire le montage des films ;
- scanner les registres et les numériser sur un appareil USCAN
- Faire des copies sur CD et sur papier
- Reproduire les documents sur microfilm puis les convertir au format numérique, sur des disques magnétiques
- Accueillir les visiteurs des différentes institutions ;
- organiser des ateliers à l'intérieur et à l'extérieur du Centre.

L'audio-visuel

Ce bureau est chargé de collecter les enregistrements vidéo des activités internes et externes du Centre des Archives Nationales à l'état brut, puis de procéder à leur traitement technique, lequel consiste en la sélection, le montage puis la production

La photographie

Le bureau œuvre également à couvrir la plupart des activités du Centre et ce, à travers la photographie, il est donc chargé :

- de réaliser des reportages sur les magasins d'archives ;
- de photographier les différents travaux réalisés par les ateliers des services techniques ;
- de reproduire les photos sur des disques magnétiques
- de couvrir les conférences, les séminaires et les journées d'études organisés par le Centre ;
- de superviser la salle des conférences (le côté technique).

Toutes ces photos sont organisées, ajustées et conservées. Des copies sont remises aux départements, chacun selon sa demande et l'activité qu'il exerce.



Le bureau de la reprographie :

Nombreuses sont les tâches qui incombent à ce bureau, il œuvre particulièrement à :

- la reproduction et à l'impression des documents ;
- la conception et élaboration de panneaux ;
- le traitement technique des photos.



Le Service de la Restauration et de la Désinfection

Le service de la restauration et de la désinfection est l'un des plus importants services du Centre des Archives Nationales, de par les tâches qui lui sont confiées et qui consistent principalement, à protéger les archives et à les traiter physiquement, au moyen de pratiques modernes.



Le service comprend deux (2) bureaux :

Le bureau de la désinfection et de la stérilisation

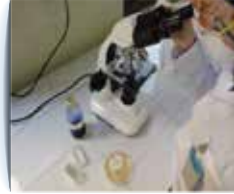
Le bureau de la restauration et des analyses microbiologiques.

Les deux bureaux ont pour mission :

- la réalisation d'analyses microbiologiques ;
- la désinfection et la stérilisation des archives ;
- la restauration et l'entretien des archives ;
- la reliure d'art et la reliure industrielle.

Le diagnostic scientifique, qui consiste en :

- la détection des champignons ;
- la détection de l'acidité des feuilles
- le test de dissolution de l'encre ;
- la mesure de l'épaisseur des feuilles.



La conservation curative, qui

- la désinfection et la stérilisation
- le nettoyage sec et humide ;
- la restauration manuelle et mécanique ;
- le comblement des lacunes et réparation des déchirures
- le renforcement et la consolidation des feuilles ;
- la reliure d'art et la reliure industrielle.



Restauration, Conservation, Prévention et pérennité.